



Depuis 80 ans, nos connaissances
bâtissent de nouveaux mondes

International Research Network (IRN)

Un outil de coopération internationale partagé par le CNRS, au service de la structuration de réseaux de recherche internationaux.

1. Qu'est-ce qu'un *International Research Network* ?

L'*International Research Network* a pour objet la structuration d'une communauté scientifique à l'international autour d'une thématique partagée ou d'une infrastructure de recherche. Il promeut l'organisation d'ateliers et de séminaires internationaux ou d'écoles thématiques organisés par les partenaires du réseau, en France et à l'étranger. D'une durée de 5 ans, il rassemble des chercheurs d'un ou plusieurs laboratoires français dont au moins un laboratoire du CNRS et de plusieurs laboratoires partenaires à l'étranger.

2. A qui s'adressent les *International Research Networks* ?

Les *International Research Networks* s'adressent aux personnels exerçant une activité de recherche dans une unité du CNRS et à leurs partenaires scientifiques en France et à l'étranger.

3. Comment proposer un *International Research Network* ?

Les candidatures doivent être déposées auprès de l'institut scientifique du CNRS auquel est rattachée l'unité du porteur. Il est recommandé aux candidats de contacter le plus en amont possible les responsables des relations internationales de l'institut dont dépend leur unité afin de se renseigner sur les modalités spécifiques de dépôt de projet. En cas de projet interdisciplinaire, les différents instituts concernés peuvent en être informés.

4. Comment les *International Research Networks* sont-ils évalués ?

Les propositions d'*International Research Networks* font l'objet d'une évaluation par les pairs au sein des instituts scientifiques du CNRS selon les critères suivants : qualité scientifique du projet, intérêt de la collaboration à l'international, qualité scientifique et complémentarité des équipes, historique des relations, équilibre de la participation à l'animation scientifique, participation de jeunes chercheurs, éthique et justification financière.

Une attention particulière est portée à la définition d'objectifs ciblés en termes de retombées escomptées au-delà de la seule animation scientifique (par exemple, préparation d'une réponse commune à des appels à projets, promotion d'une programmation conjointe, insertion dans des réseaux multilatéraux, organisation de l'activité autour d'une infrastructure de recherche).

5. Quels contours revêt la formalisation institutionnelle des *International Research Networks* ?

Une fois sélectionnés, les *International Research Networks* font l'objet d'échanges de lettres d'engagement institutionnel de la part des institutions françaises et étrangères souhaitant s'impliquer

dans leur soutien, notamment par l'octroi de crédits additionnels, selon les procédures internes d'évaluation et de sélection propres à chaque institution.

6. Comment les *International Research Networks* sont-ils financés ?

De manière complémentaire aux ressources directement mobilisées par les équipes participantes, les *International Research Networks* bénéficient de la part du CNRS de crédits spécifiques dédiés à la mobilité internationale entre les laboratoires impliqués et à l'organisation d'ateliers et séminaires internationaux, de réunions de travail et d'écoles thématiques organisées par les partenaires pour un montant total se situant entre 50 000 et 75 000 euros sur la durée du projet. Gérés par le laboratoire CNRS du porteur de l'*International Research Network*, les crédits sont alloués par tranches annuelles en fonction du projet initial et des bilans scientifiques et rapports financiers annuels établis par le porteur et les membres de l'*International Research Network*.

Plus d'information et points de contact sur l'Espace international du CNRS

<http://international.cnrs.fr>

Contact : Direction Europe de la Recherche et coopération internationale
CNRS-Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange 75794 Paris Cedex 16